

# Québec : le minerval des Belges bientôt diminué

## ENSEIGNEMENT

**Q**ue les étudiants belges qui rêvent des grands espaces canadiens se réjouissent.

Ce vendredi, le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte, a rencontré le Premier ministre du Québec, Philippe Couillard. Ensemble, ils ont évoqué la mobilité étudiante et les inégalités importantes entre étudiants français et étudiants belges désireux de suivre une partie de leur cursus outre-Atlantique. Actuellement, les Français jouissent d'un minerval plus abordable que celui des Belges. Il existe en effet trois « niveaux » de minerval en vigueur dans les universités de

Montréal et de Québec : un pour les étrangers (18.000 dollars pour un an), un pour les Canadiens non-résidents au Québec (7.500 dollars) et un pour les Québécois (3.000 dollars). Pour l'instant, les Belges doivent s'acquitter du montant spécifique réservé aux étrangers, tandis que les Français, forts d'une longue histoire commune et de liens privilégiés, bénéficient du tarif « canadien ». Rudy Demotte et Philippe Couillard se sont engagés à réduire ces inégalités via la réduction du minerval des Belges. « *Nous souhaitons corriger cette situation qui n'est pas agréable pour nous non plus* », a affirmé le Premier Québécois. ■

E. BI